



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 12 mars 2024
(OR. en)

14629/23
COR 2

MI 898
COMPET 1031
IND 557
CONSOM 381
TELECOM 312
JAI 1368
CT 161
PI 164
AUDIO 102
DELECT 166

NOTE DE TRANSMISSION

Origine: Pour la secrétaire générale de la Commission européenne,
Madame Martine DEPREZ, directrice

Date de réception: 6 mars 2024

Destinataire: Madame Thérèse BLANCHET, secrétaire générale du Conseil de
l'Union européenne

N° doc. préc.: C(2023) 6807 final

N° doc. Cion: C(2024) 1581 final

Objet: RECTIFICATIF
au règlement délégué de la Commission du 20 octobre 2023 complétant
le règlement (UE) 2022/2065 du Parlement européen et du Conseil en
établissant des règles concernant la réalisation d'audits pour les très
grandes plateformes en ligne et les très grands moteurs de recherche
en ligne
(*Journal officiel de l'Union européenne L, 2024/436, 2 février 2024*)

Les délégations trouveront ci-joint le document C(2024) 1581 final.

p.j.: C(2024) 1581 final



Bruxelles, le 5.3.2024
C(2024) 1581 final

RECTIFICATIF

au règlement délégué de la Commission du 20 octobre 2023 complétant le règlement (UE) 2022/2065 du Parlement européen et du Conseil en établissant des règles concernant la réalisation d'audits pour les très grandes plateformes en ligne et les très grands moteurs de recherche en ligne

(Journal officiel de l'Union européenne L, 2024/436, 2 février 2024)

RECTIFICATIF

au règlement délégué de la Commission du 20 octobre 2023 complétant le règlement (UE) 2022/2065 du Parlement européen et du Conseil en établissant des règles concernant la réalisation d'audits pour les très grandes plateformes en ligne et les très grands moteurs de recherche en ligne

(Journal officiel de l'Union européenne L, 2024/436, 2 février 2024)

À l'article 14, paragraphe 1, point c) :

(ne concerne pas la version française)